

Code de vie 2021-2022

École Maria-Goretti

Systeme de renforcement positif et d'intervention

L'école Maria-Goretti utilise depuis quelques années une approche de renforcement positif envers les élèves. Cette approche, adoptée par l'ensemble du personnel, consiste à promouvoir les compétences sociales et les communications positives, afin de prévenir les comportements problématiques.

Cette approche favorise :

- la création d'un milieu scolaire sécuritaire, inclusif et positif qui contribue à l'apprentissage, au succès et au bien-être de chacun de nos élèves;
- l'enseignement des comportements positifs et des habiletés sociales;
- une culture qui engendre une façon de faire positive pour l'ensemble des élèves.

Comme parent, vous en serez donc témoin, tout au long de l'année en recevant de l'information sur les comportements positifs de votre enfant. Celui-ci pourra aussi vous témoigner de différentes activités vécues. Nous vous invitons donc à ouvrir la discussion avec votre enfant en misant sur ses belles réussites!

Cette approche vise aussi une intervention constante et cohérente sur les comportements inadéquats des élèves. Cette approche favorise l'établissement d'attentes comportementales claires et des conséquences justes et prévisibles.

Informations aux parents

Heures d'ouverture

École	Service de garde
L'école sera ouverte de : 7h35-15h30	6h50 à 7h35
Le secrétariat sera fermé de : 11h30-12h30	11h17 à 12h32
L'horaire des cours : 7h55-11h17 12h32-14h55	14h55 à 17h45 Journée pédagogique : 7h30 à 17h30 Responsable du service de garde : Louise Hupé au poste 2

Les élèves peuvent se présenter à l'école à partir de 7h35 le matin et 12h32, l'après-midi.

Si votre enfant doit quitter l'école pendant les heures de classe, vous devez vous adresser au secrétariat afin de signer le cahier de contrôle.

Si votre enfant est inscrit au service de surveillance midi, il devra présenter un billet signé par le parent/autorité parentale s'il désire dîner à l'extérieur.

Absences

Nous vous demandons de motiver l'absence de votre enfant sur Mozaik portail ou de nous informer, par écrit, ou par téléphone. Aussi, quand l'absence est prévisible, veuillez s.v.p. en informer le secrétariat le plus tôt possible (**dès 7h30 au 819-427-1018**)

L'enfant qui s'absente de l'école pour une journée manque cinq périodes. Il doit donc rattraper le contenu manqué dès son retour. Donc, nous vous prions d'éviter de garder votre enfant à la maison inutilement. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous à l'extérieur des heures de classe afin de permettre à l'enfant d'être présent le plus souvent possible.

Si vous prévoyez faire un voyage, veuillez informer à l'avance le titulaire et le secrétariat.

L'école devrait toujours pouvoir rejoindre le parent/autorité parentale ou toute personne désignée sur la fiche de renseignements de l'école.

Le parent/autorité parentale se doit de nous indiquer où l'enfant doit se rendre en cas d'urgence (adresse et numéro de téléphone).

Ne pas oublier de donner vos numéros de téléphone et vos adresses et d'aviser lors d'un changement.

Aucun élève ne sera autorisé à quitter l'école sans autorisation au préalable du parent/autorité parentale.

L'heure du dîner à l'école

Votre enfant est privilégié de dîner à l'école et c'est un service qui lui est offert. Le service de cafétéria ne sera pas disponible en début d'année. Afin de suivre les mesures sanitaires, aucun micro-ondes ne sera disponible pour faire réchauffer les aliments. Il faudra prévoir un repas froid ou un thermos qui garde les aliments au chaud.

Horaire : 11h17 à 11h54 (préscolaire et 1^{re} année)
11h54 à 12h32 (2^e-3^e-4^e-5^e et 6^e année)

Boîte à gouter

1. Un choix d'aliments sains;
2. Un goûter avec lequel l'élève est capable de s'organiser seul;
3. Des contenants et ustensiles sécuritaires (aucun contenant de verre)

Aucune noix ni arachide ne sont permises, car certains élèves sont allergiques à ces produits.

Habillement

Les vêtements que votre enfant porte doivent être convenables de par leur décence et le message qu'ils véhiculent.

Un couvre-chef (casquette et tuque) est permis à l'extérieur et jusqu'au casier.

Pour participer à son cours d'éducation physique, l'élève du 2^e et 3^e cycle (3^e -4^e -5^e et 6^e année) doit obligatoirement se changer.

Matériel électronique et autre

Les objets suivants sont interdits à l'école à moins d'une permission exceptionnelle : jeux vidéo de poche, iPod, cellulaire, cartes à collectionner.

Médicaments

Aucun médicament n'est fourni ou distribué aux élèves sauf dans le cas de prescription médicale où le parent/autorité parentale fournit l'ordonnance (posologie) et le médicament. Il sera gardé sous clé au secrétariat de l'école. La dosette hebdomadaire est obligatoire. Dans ce cas, vous devez remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments prescrits à l'école et le remettre au secrétariat. **Formulaire disponible au secrétariat**

Circulation à l'école

En lien avec les mesures sanitaires, il est interdit aux parents de circuler dans l'école. Si de façon exceptionnelle un parent est autorisé à entrer dans l'école, il devra signer le registre des visiteurs au secrétariat.

L'accès à la cour d'école par la barrière sur la rue Gagnon est l'endroit le plus sécuritaire pour faire descendre et monter votre enfant.

Par mesure de sécurité, l'enfant ne doit, **en aucun temps**, circuler dans le stationnement du personnel de l'école ou dans le débarcadère.

Situation d'urgence

Advenant le besoin d'évacuer l'école face à une situation d'urgence, les élèves seront dirigés vers l'église de Thurso.

Mesure exceptionnelle de contrôle

L'école s'est dotée d'un protocole afin de baliser l'utilisation des mesures exceptionnelles de contrôle. Cette mesure est utilisée comme le dernier moyen dans un but de protéger la personne ou les personnes présentes.

Transport par autobus

En vertu de l'article 7.5 de la *politique relative au transport* : Le nombre d'options disponible en fin de journée pour les élèves du préscolaire ainsi que du 1^{er} et 2^e cycles du primaire est égal au nombre de lieux de résidence. De façon générale, l'élève dispose d'une option et les élèves en garde partagée peuvent se prévaloir de deux options. Les options sont transport scolaire, service de garde, marcheur et/ou transporté par un parent. Le transport vers deux adresses distinctes équivaut à deux options.

Bonne année 2021-2022

Les valeurs qui teintent le code de vie de l'école Maria-Goretti

Respect

Je suis dans le respect quand j'accepte qui je suis,
j'accepte les élèves avec leurs différences.
J'accepte les adultes qui m'entourent.

Vivre ensemble

Quand je suis dans le vivre ensemble, j'appartiens à mon
groupe-école, on se supporte, on s'entraide, on se comprend
et on se respecte. « Un pour tous, tous pour un »

Engagement

Je m'implique tout au long de mon
parcours scolaire afin d'atteindre mon but
ultime : ma réussite.

Règles	Pourquoi?	Comment je m'y prends	Impacts positifs	Interventions éducatives possibles	Mesure d'aide
1. Tout en me respectant, je respecte les adultes et les élèves dans mes gestes et mes paroles	Afin d' <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des relations harmonieuses; • Assurer ma sécurité et celle des autres; • Avoir confiance en moi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'habille de façon décente et selon la température; • Je suis poli; • J'utilise un langage respectueux; • Je collabore avec les gens qui m'entourent; • Je règle les conflits de façon 	<ul style="list-style-type: none"> • Communications positives aux parents • Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie • Augmentation de l'estime de soi • Fierté personnelle • Mots d'encouragement à l'élève • Privilèges accordés • Système de renforcements des comportements positifs • Activité récompense 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement verbal • Pratique de la règle • Modelage du comportement désiré • Fiche de réflexion • Enseignement des habiletés sociales • Communication aux parents (agenda, téléphone, lettre) • Confiscation d'objet • Geste réparateur • Perte de privilège • Rencontre avec les parents • Retrait de la situation • Travaux communautaires • Référence à la direction • Suspension* 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, par un adulte, de l'élève qui accomplit un geste réparateur • Contrat d'engagement • Élaboration d'un plan d'intervention • Évaluation des conséquences de ses actes • Feuille de route • Récréation guidée • Référence aux services éducatifs ou aux services externes • Rencontre avec les parents • Rencontre régulière soit avec l'enseignante ou une personne-ressource • Retour sur le comportement et recherche de solutions avec l'élève • Suivi avec l'élève • Suivi avec le parent
2. Je collabore activement aux consignes demandées.	Afin de <ul style="list-style-type: none"> • Partager un milieu sain, respectueux et sécuritaire; • Développer le savoir-vivre. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'écoute et je regarde la personne qui me parle; • J'effectue les tâches demandées dans les délais prévus. 			
3. Je me déplace en marchant calmement.	Afin de <ul style="list-style-type: none"> • Assurer ma sécurité et celle des autres; • Favoriser un climat d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je circule en m'occupant de moi-même; • J'entre et je sors calmement; • Je monte et des descends à ma droite dans les escaliers. 			
4. Je prends soin de mes effets personnels, du matériel mis à ma disposition et de mon environnement	Afin de <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité; • Favoriser la propreté des lieux; • Développer le sens des responsabilités; • Connaître la valeur des choses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'assure que mes choses sont bien rangées; • Je dépose les déchets dans les poubelles et au recyclage; • Je range le matériel qui m'est prêté à l'endroit approprié. • Je fais attention aux arbres de la cour de l'école; • J'utilise mon matériel scolaire de façon respectueuse et sécuritaire. 			
5. Je joue de façon sécuritaire dans les différentes aires de jeux.	Afin de <ul style="list-style-type: none"> • Assurer ma sécurité et celle des autres; • Partager un milieu respectueux; • Avoir des relations harmonieuses; • Apprendre à jouer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais attendre mon tour; • J'accepte de partager les jeux; • Je prends en considération les idées des autres; • Je règle mes conflits de façon pacifique. 			

Communication aux parents

Infraction mineure au code de conduite

Nom de l'élève :

Groupe :

Lieu :

Date :

Heure :

- 1. Tout en me respectant, je respecte les adultes et les élèves dans mes gestes et mes paroles
- 2. Je collabore activement aux consignes demandées.
- 3. Je me déplace en marchant calmement.

- 4. Je prends soin de mes effets personnels, du matériel mis à ma disposition et de mon environnement.
- 5. Je joue de façon sécuritaire dans les différentes aires de jeux.

Descriptions des faits : _____

Interventions réalisées : _____

Réponse de l'élève à l'intervention : _____

Intervenant(e) : _____

Signature des parents : _____

Si vous désirez plus de détails, vous pouvez communiquer avec l'école.

Communication aux parents

Infraction majeure en lien avec un
événement de violence

Nom de l'élève :

Groupe :

Lieu :

Date :

Heure :

Violence

- Impolitesse grave envers un intervenant
- Agression physique
- Agression verbale
- Agression électronique
- Agression écrite
- Agression par attitudes menaçantes ou disgracieuses

Descriptions des faits : _____

Interventions réalisées : _____

Réponse de l'élève à l'intervention : _____

Intervenant(e) : _____

J'ai pris connaissance de cette infraction majeure.

Élève : _____

Commentaires :

Signature des parents : _____

Communication aux parents

Infraction mineure au code de conduite

Nom de l'élève :

Groupe :

Lieu :

Date :

Heure :

- 1. Tout en me respectant, je respecte les adultes et les élèves dans mes gestes et mes paroles
- 2. Je collabore activement aux consignes demandées.
- 3. Je me déplace en marchant calmement.

- 4. Je prends soin de mes effets personnels, du matériel mis à ma disposition et de mon environnement.
- 5. Je joue de façon sécuritaire dans les différentes aires de jeux.

Protocole pour la fiche mineure :

1. Fiche
2. Fiche + Geste réparateur ou réflexion
3. Fiche + Communication aux parents + ½ journée de suspension interne

4. Fiche
5. Fiche + Geste réparateur ou réflexion
6. Fiche + Communication aux parents + 1 journée de suspension interne

7. Fiche
8. Fiche + Geste réparateur ou réflexion
9. Fiche + Communication aux parents + 1 journée de suspension externe

Communication aux parents

Infraction majeure en lien avec un événement de violence

Nom de l'élève :

Groupe :

Lieu :

Date :

Heure :

Violence

- Impolitesse grave envers un intervenant
- Agression physique
- Agression verbale
- Agression électronique
- Agression écrite
- Agression par attitudes menaçantes ou disgracieuses

Protocole pour la fiche majeure :

Impolitesse, agression verbale, électronique, écrite et attitude menaçante/disgracieuse

1. Fiche + Geste réparateur ou réflexion
2. Fiche + suspension interne ou externe selon la gravité des paroles

Agression physique et violence

1. Suspension interne ou externe selon la gravité du geste